

JSP SDIS Sorge

Thème : Grades et fonctions Sapeurs-Pompiers

Références CSSP Règlement Base Compléments Cantonaux

Grades

Fonctions

I. Les Sapeurs



Soldat du feu

Attribué lorsque le sapeur a suivi sa formation de base

Soldat du feu avec expérience ou années d'ancienneté



II. Les sous-officiers



Soldat du feu avec expérience, ayant suivi le cours de chef de groupe.

Chef d'engin

Caporal avec expérience ou années d'ancienneté, ayant suivi le cours de chef de groupe.

Chef d'engin, chef matériel ou véhicule



III. Les sous-officiers supérieurs

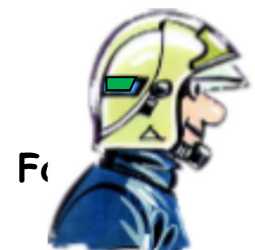


Chef d'engin, responsable des appels, des effectifs et du matériel ou véhicule

Sous-officier ayant suivi les cours administratifs

Chef d'engin, responsable des soldes et des comptes

Chef d'engin, responsable des appels, des effectifs et du matériel ou véhicule



JSP SDIS Sorse



Sous-officier ayant suivi les cours administratifs et avec années d'ancienneté



Chef d'engin, responsable des soldes, des comptes et des effectifs, responsable administratif, remplace le Sgtm et le Fourrier

IV. Les officiers



Sous-officier ayant suivi les cours de perfectionnement
Chef de section



Officier ayant suivi les cours de perfectionnement

Chef de section
Peut avoir la fonction de remplaçant du commandant

Officier ayant suivi les cours de perfectionnement
Peut avoir la fonction de Commandant de SDIS

Officier ayant suivi les cours de perfectionnement

Commandant de Centre de renfort, inspecteur cantonal



Officier ayant suivi les cours pour devenir instructeur fédéral

Responsable de la formation, dispense des cours au niveau cantonal ou fédéral